Licence 1-Histoire Médiévale

La France de Clovis à Louis XI - 481-1483 Cours de Mme Charageat (2018)

Cours 5

L'ÉGLISE FRANQUE (Ve-IXe siècle)



BIBLIOGRAPHIE

- Brown P. (1997) : L'essor du christianisme occidental. Triomphe et diversité (200-1000), Paris.
- Chélini J. (2010) [1968] : *Histoire religieuse de l'Occident médiéval*, Paris (attention au point de vue un peu chrétien et moralisant. Bien pour le vocabulaire)
- Feller L. (2003) [2001] : *L'Église et la société en Occident (VII au milieu du XI siècle)*, Paris.
- Matz J.-M. & Helvétius A.-M. (2015) : *Église et société au Moyen Âge (V-XV siècle)*, Paris.

INTRODUCTION

- 2 figures impériales au rôle fondateur
 - Constantin (306-337) / édit de Milan 313
- Théodose 1^{er} (378-395) / édit 392 (fermeture des temples païens et arrêt des sacrifices)

Les pères de l'Eglise :

St Augustin

St Jérome

St Jean Chrysostome

Basile de Césarée

Arianisme (cf cours / Méro)

Ecclesia

- = communauté des fidèles
- = institution organisée et hiérarchisée rassemblant ceux qui consacrent leur vie à Dieu (clercs et moines)

Liturgie / sacramentaire + chant grégorien La collection Dionysio-Hadriana (offerte par Hadrien 1^{er} à Charlemagne)

17000 manuscrits pour 50000 copiés et recopiés

I L'HÉRITAGE MÉROVINGIEN

- Christianisation progressive à p. du IVe s.
- Selon un axe vertical des élites vers les groupes sociaux inférieurs
- Différentielle villes /campagnes
- Clergé séculier
- Clergé régulier

A) Le clergé séculier

1- Les évêques (episcopus

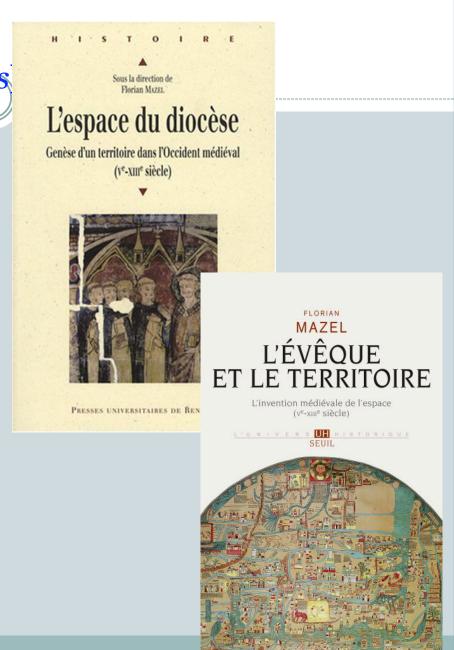
une géographie ecclésiastique héritée de l'époque impériale

Les évêques relais du pouvoir royal

L'évêque mérovingien est un homme d'action (Gauvard p. 65)

Diocèses et métropoles ecclésiastiques

métropolitain suffragants



2- Le rôle religieux des évêques

Episcopos = surveillant

- Pasteur et guide
- Attribut = crosseépiscopale + mitre
- -Sacrements (eucharistie et baptême)
- -Prédication
- -Assistance aux pauvres inscrits sur la **Matricule**.
- -Conciles -synodes





Pierre tombale (mi XIII) de Barthélémi évêque De Laon de 1113 à 1150

3- Le clergé inférieur

- Prêtres (ordination sacerdotale)
 - Ne peuvent pas ordonner d'autres prêtres ni confirmer les enfants (c'est réservé exclusivement à l'évêque)
- Diacres (= serviteur)
- Sous-diacres
- Clercs mineurs

B) Les premiers moines

Moine (monachos)

- Retrait du Monde
- Pères du désert
- Ascèse
- Moines Blancs/moines rouges



Égypte. Monastère Saint-Antoine IVe s.

1- Ermites et cénobites

-Saint-Antoine (250-356)

- Règle (regula) pour la vie en communauté
- Abbé

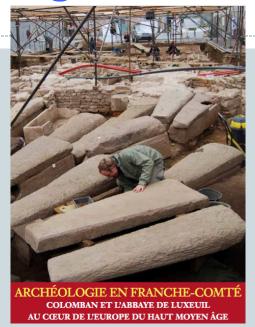
2-les premiers monastères mérovingiens

220 au début du VIIe s.

Monastères royaux / familiaux

Les règles monastiques

- Plusieurs règles (Ve-VIe s.)
- Benoît de Nursie (VIe s-Mont Cassin)
- Règle de saint Benoît : 73 chapitres
 - Obéissance à l'abbé
 - équilibre entre prière et travail (ora et labora) et repos (méditation)
- Monachisme irlandais (fin du VIe s., Colomban)



(Transition vers le II) 3 facteurs favorables aux Carolingiens pour réformer l'Eglise

- 1- Les évêques et les abbés sont ses vassaux
- 2- les intellectuels carolingiens (Alcuin, Jonas d'Orléans, Théodulf d'Orléans) soutiennent l'ingérence impériale dans la gestion des affaires de l'Église franque y compris sur des points de dogme
- 3- La papauté s'affirme mais ne s'affranchit pas des souverains carolingiens.

II LA RÉFORME CAROLINGIENNE DU CLERGÉ SÉCULIER

A) La séparation des clercs et des laïcs

- -Fréquentation des fêtes et des tavernes
- Port et usage des armes (combat et chasse)
- -Célibat et mariage (cf. Vauchez A. (1995) : « L'Église et le mariage des prêtres »,dans L'Histoire, 185, p. 56-63)

B) Le renforcement de la hiérarchisation du clergé

- •- Pape (« chef » théorique de l'Église)
- •- Pouvoir de l'évêque métropolitain : archevêque
- •- Évêque suffragant
- •Admonitio Generalis (789)
- Louis le Pieux déposé en 833 par une assemblée d'évêques francs

C) Les chanoines: la grande innovation carolingienne

- Ce sont des clercs qui vivent dans la maison (domus) de l'évêque et qui assurent le service de la cathédrale.
- o L'évêque Chrodegang de Metz (742-766)
- Règle des chanoines, vers 755
- o assemblée d'Aix-la-Chapelle 816, devient la règle d'Aix
- o Ils forment le chapitre cathédral.
- Clôture semi-perméable
- Ils ont trois obligations
 - S'occuper des pauvres
 - Former les clercs (direction des écoles cathédrales)
 - * Assurer les célébrations liturgiques dans la cathédrale

III LA RÉFORME CAROLINGIENNE DU CLERGÉ RÉGULIER

- 800 monastères au VIIIe s.
- Monastères familiaux, monastères royaux
- patronnage (tuitio)
- Benoît d'Aniane

A) Les enjeux de la réforme des moines

Comment devient-on moine?

par vocation = novice (un an de noviciat)

par oblation = oblat puis noviciat

Et prononciation des vœux définitifs

- d'obéissance à l'abbé
- de stabilité
- de chasteté et de pauvreté (conversion des mœurs)

Deux objectifs majeurs

- -Imposer la règle de saint Benoit de Nursie comme règle unique
- Réduire la présence des laïcs au sein des monastères

```
/ fonction de charité
```

hôpital

hôtellerie

/ fonction de formation et instruction

/ fonction pastorale

prieuré

B) Le rôle de Benoît d'Aniane (Wittiza)

- Réforme de Benoît d'Aniane († 821) :
- monastère d'Inden, dirige les monastères de l'Empire
- Assemblées d'Aix-la-Chapelle (816 et 817)
- Capitulaire monastique (817)
 83 articles qui complètent la règle bénédictine

Deux effets

- temps de prière = > au travail
- rôle et puissance des abbés accrûs

Résistance de certaines communautés

St Martin de Tours

Saint-Denis

St Hilaire de Poitiers

Conservent leur règle de type canonial

- C) Les liens privilégiés entre les monastères et la royauté
- Échange de dons (prières, vivres, hommes, terres, etc.)
- Généralisation du privilège d'immunité (interdit à tous les agents royaux de pénétrer sur les terres d'un monastère)
- Mais création de l'avoué (laïc nommé par le Roi)
- Abbé laïc (= honor)